

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00883 Numéro SIREN : 494 155 591 Nom ou dénomination : A2B TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/039003

Comptes Annuels

**S.A.R.L. A2B TRANSPORT
45 RUE JOANNES VALLET**

69200 VENISSIEUX

**Bilan du 01/01/2017 au 31/12/2017
Durée 12 mois**

**No SIRET 49415559100022
Code NAF 4941B**

Document établi par :

**RHARBAOUI ABDERHAMAN
199 AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE
69200 VENISSIEUX**

Tel. 04 78 76 69 18

Fax.

Siret 42135367300047

Sommaire

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

<i>Attestation</i>	1
----- <i>B I L A N</i> -----	2
<i>Bilan Actif et Passif</i>	3
----- <i>R E S U L T A T</i> -----	4
<i>Compte de résultat</i>	5
----- <i>A N N E X E</i> -----	6
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	7
<i>Immobilisations - Amortissements</i>	9
<i>Charges à payer</i>	10
<i>Charges constatées d'avance</i>	11
<i>Créances et dettes</i>	12
----- <i>G E S T I O N</i> -----	13
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	14
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	15
----- <i>D E T A I L D E S C O M P T E S</i> -----	16
<i>Détail des comptes d'Actif</i>	17
<i>Détail des comptes de Passif</i>	18
<i>Détail du compte de résultat</i>	19
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	20
----- <i>E T A T S F I S C A U X</i> -----	22
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	23
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	24
<i>BIC - Déclaration 2065 Ter- Impot sur les Sociétés</i>	25
<i>Taux réduit IS page 1</i>	26
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	27
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	28
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	29
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	30
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	31

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

Dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** de la **S.A.R.L. A2B TRANSPORT**, pour l'exercice du **01/01/2017** au **31/12/2017**, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 54 335 euros

Chiffre d'affaires : 71 541 euros

Résultat net comptable : 20 046 euros

Fait à VENISSIEUX

Le 14/05/2017

A. RHARBAOUI
Expert-comptable

Etats financiers au 31/12/2017

Bilan

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	17 233	9 464	7 770	4 557
	Immobilisations financières (1)	1 123		1 123	1 034
	Total I	18 356	9 464	8 893	5 591
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	13 776		13 776	14 449
	Autres créances (3)	200		200	305
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	31 467		31 467	12 913
	Charges constatées d'avance				
Total II		45 443		45 443	27 667
Total général I + II		63 799	9 464	54 335	33 258

Passif

		31/12/2017	31/12/2016
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	8 000	8 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	1 435	1 435
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	16 154	27 053
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	20 046	(10 899)
	Provisions réglementées		
	Total I	45 636	25 589
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	1 917	2 322
	Autres dettes	6 783	5 347
	Produits constatés d'avance		
Total III		8 700	7 669
Total général I+II+III		54 335	33 258
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		1 123	(4) Dont dettes à plus d'un an
(2) Dont créances à plus d'un an			Coût de revient des immobilisations acquises
(3) Dont comptes courants associés débiteurs			Prix de vente hors TVA des immob. cédées
			7 289

Etats financiers au 31/12/2017

Compte de résultat

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		71 541	28 942
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		71 541	28 942
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		30 925	17 519
Impôts, taxes et versements assimilés		2 236	1 792
Rémunérations du personnel		8 000	11 000
Charges sociales		4 408	4 582
Dotations aux amortissements et dépréciations		3 988	4 846
Dotations aux provisions			
Autres charges		60	
Total des charges d'exploitation		49 616	39 739
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 925	(10 798)
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles		80	101
Impôts sur les bénéfices		1 799	
BENEFICE ou PERTE		20 046	(10 899)
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles		1 799	
Réintégrations diverses		536	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			
entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		22 381	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			10 387
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)		11 994	

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **54 335 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **71 541 euros** et un total **charges** de **51 495 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **20 046 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2017
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	18 783	7 200	8 750	17 233
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 034	89		1 123
TOTAL GENERAL	19 817	7 289	8 750	18 356

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	14 226	3 988	8 750	9 464
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL	14 226	3 988	8 750	9 464

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Charges à payer		1 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 200
FOURNISSEURS FNP	1 200	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 123	1 123	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 776	13 776	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	200	200	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	15 099	15 099	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 917	1 917		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 799	1 799		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 816	3 816		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 168	1 168		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	8 700	8 700		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 168			

Etats financiers au 31/12/2017

GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion

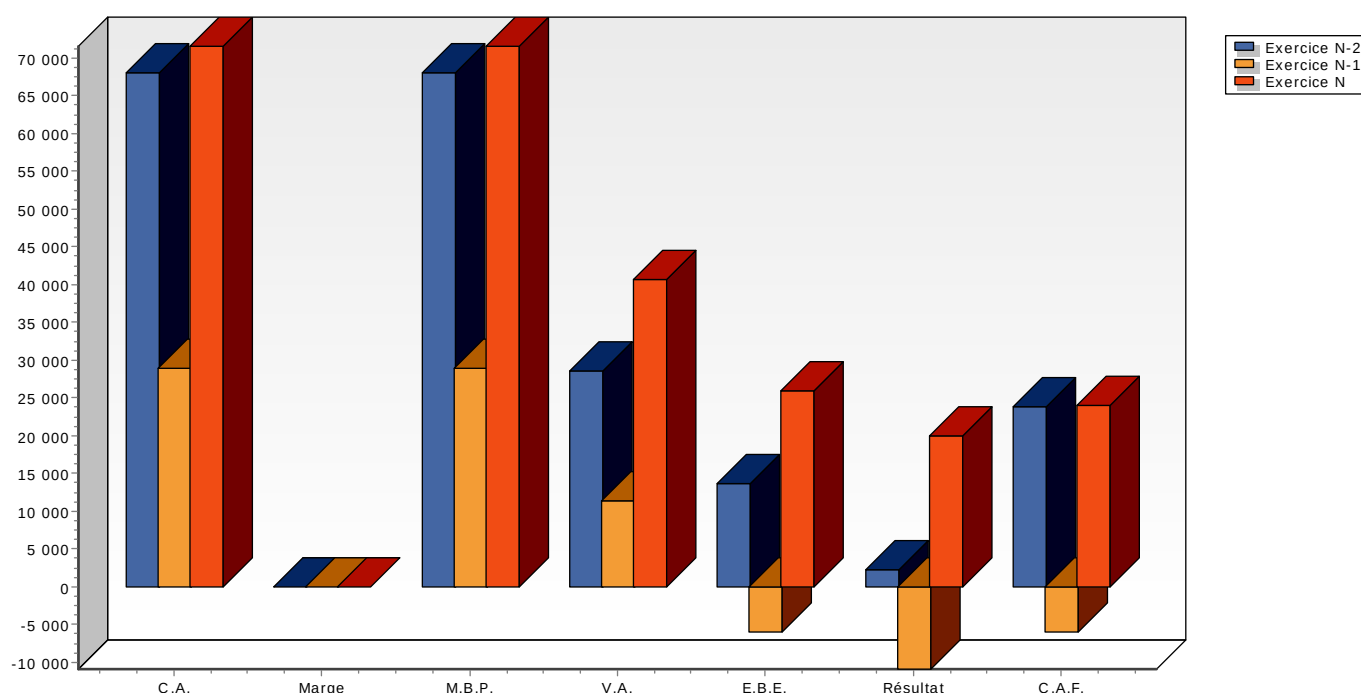
Etat exprimé en euros

	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Ecart %
CHIFFRE D'AFFAIRES	71 541	100,00	28 942	100,00	42 600 147,19
Ventes de marchandises					
- Achats de marchandises					
- Variation stocks de marchandises					
MARGE COMMERCIALE					
Production vendue : Biens					
+ Production vendue : Travaux					
+ Production vendue : Services	71 541	100,00	28 942	100,00	42 600 147,19
+ Variation production stockée					
+ Production immobilisée					
PRODUCTION DE L'EXERCICE	71 541	100,00	28 942	100,00	42 600 147,19
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	71 541	100,00	28 942	100,00	42 600 147,19
- Achats stockés approvisionnement					
- Variation des stocks et approvisionnement					
- Achats de sous-traitance					
- Achats non stockés	11 827	16,53	6 251	21,60	5 575 89,18
- Autres charges externes	19 098	26,70	11 268	38,93	7 831 69,50
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	40 616	56,77	11 423	39,47	29 194 255,57
+ Subventions d'exploitation					
- Impôts, taxes sur rémunérations	97	0,14			97
- Autres impôts et taxes	2 139	2,99	1 792	6,19	347 19,35
- Salaires et traitements	8 000	11,18	11 000	38,01	(3 000) -27,27
- Charges sociales	4 408	6,16	4 582	15,83	(174) -3,80
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 973	36,30	(5 951)	-20,56	31 924 536,43
+ Reprises sur amortissements et provisions					
+ Autres produits d'exploitation					
+ Transfert de charges d'exploitation					
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	3 988	5,57	4 846	16,75	(859) -17,72
- Autres charges de gestion courante	60	0,08			60
RESULTAT EXPLOITATION	21 925	30,65	(10 798)	-37,31	32 723 303,06
+ Quote-part sur opérations en commun					
+ Produits financiers					
- Quote-part sur opérations en commun					
- Charges financières					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	21 925	30,65	(10 798)	-37,31	32 723 303,06
Produits exceptionnels					
- Charges exceptionnelles	80	0,11	101	0,35	(21) -20,79
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(80)	-0,11	(101)	-0,35	21 20,79
- Participation des salariés					
- Impôts sur les bénéfices	1 799	2,51			1 799
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 046	28,02	(10 899)	-37,66	30 945 283,93

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	31/12/2016	Variation N/N-1		31/12/2015
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	71 541	28 942	42 600	147,19	68 090
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	71 541 100,00	28 942 100,00	42 600	147,19	68 090 100,00
Valeur ajoutée % sur CA	40 616 56,77	11 423 39,47	29 194	255,57	28 635 42,05
Excédent brut d'exploitation % sur CA	25 973 36,30	(5 951) -20,56	31 924	-536,4	13 685 20,10
Résultat net comptable % sur CA	20 046 28,02	(10 899) -37,66	30 945	-283,9	2 265 3,33
Capacité d'autofinancement	24 034	(6 052)	30 086	-497,1	23 828
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	6 444 32,43	7 460 92,79	(1 016)	-13,62	7 007 37,05
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises					
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	18,93	41,50			18,30
- Crédit clients	57,77	149,77			55,92



Etats financiers au 31/12/2017

DETAIL DES COMPTES

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2017	12	01/01/2016	12	Variations	%
	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois		
Actif immobilisé	8 893	16,37	5 591	16,81	3 301	59,05
Immobilisations corporelles	7 770	14,30	4 557	13,70	3 213	70,49
MATERIEL DE TRANSPORT	17 233	31,72	18 783	56,48	(1 550)	-8,25
Amort. du Matériel de transpor	(9 464)	-17,42	(14 226)	-42,78	4 763	33,48
Immobilisations financières	1 123	2,07	1 034	3,11	89	8,61
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 123	2,07	1 034	3,11	89	8,61
Actif circulant	45 443	83,63	27 667	83,19	17 776	64,25
Créances clients et comptes rattachés	13 776	25,35	14 449	43,45	(673)	-4,66
COLLECTIF CLIENTS	13 776	25,35	14 449	43,45	(673)	-4,66
Autres créances	200	0,37	305	0,92	(105)	-34,46
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	200	0,37	305	0,92	(105)	-34,46
Disponible	31 467	57,91	12 913	38,83	18 554	143,69
BANQUE POSTALE	31 467	57,91	12 913	38,83	18 554	143,69
Total du Bilan Actif	54 335	100,00	33 258	100,00	21 077	63,37

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2017	12	01/01/2016	12	Variations	%
	31/12/2017	mois	31/12/2016	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	45 636	83,99	25 589	76,94	20 046	78,34
Capital Social ou individuel	8 000	14,72	8 000	24,05		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	8 000	14,72	8 000	24,05		
Réserve légale	1 435	2,64	1 435	4,31		
RESERVE LEGALE	1 435	2,64	1 435	4,31		
Autres réserves	16 154	29,73	27 053	81,34	(10 899)	-40,29
AUTRES RESERVES	16 154	29,73	27 053	81,34	(10 899)	-40,29
Résultat de l'exercice	20 046	36,89	(10 899)	-32,77	30 945	283,93
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	8 700	16,01	7 669	23,06	1 031	13,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 917	3,53	2 322	6,98	(405)	-17,43
COLLECTIF FOURNISSEURS	717	1,32	491	1,48	226	46,09
FOURNISSEURS FNP	1 200	2,21	1 831	5,51	(631)	-34,46
Autres dettes	6 783	12,48	5 347	16,08	1 436	26,85
CHARGES SOCIALES A PAYER			897	2,70	(897)	-100,00
ETAT - IS	1 799	3,31			1 799	
TVA A DECAISSER	35	0,06	1 064	3,20	(1 029)	-96,71
TVA / IMMO	29	0,05	29	0,09		
TVA RECUPERABLE SUR ABS	203	0,37	154	0,46	49	31,80
CREDIT DE TVA	422	0,78	422	1,27		
TVA COLLECTEE	3 127	5,76	2 407	7,24	720	29,92
COMPTE COURANT ASSOCIE	1 168	2,15	374	1,13	794	212,06
Total du Passif	54 335	100,00	33 258	100,00	21 077	63,37

Détail du compte de résultat			
Etat exprimé en euros		01/01/2017 31/12/2017	12 mois
		01/01/2016 31/12/2016	12 mois
		Variations %	
Total des produits d'exploitation	71 541 100,00	28 942 100,00	42 600 147,19
Production vendue Services + Travaux	71 541 100,00	28 942 100,00	42 600 147,19
PRESTATIONS DE SERVICES	71 541 100,00	28 942 100,00	42 600 147,19
Total des charges d'exploitation	49 616 69,35	39 739 137,31	9 877 24,85
Autres achats et charges externes	30 925 43,23	17 519 60,53	13 406 76,52
CARBURANT	11 658 16,30	5 842 20,19	5 816 99,55
ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	168 0,24	409 1,41	(241) -58,85
LOCATIONS IMMOBILIERES	789 1,10		789
LOCATIONS MOBILIERES		406 1,40	(406) -100,00
MAINTENANCE	108 0,15		108
ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	3 590 5,02	1 145 3,96	2 446 213,60
ASSURANCE	1 938 2,71	2 173 7,51	(235) -10,81
FRAIS COLLOQUES ET SEMINAIRES	106 0,15		106
HONORAIRES	1 000 1,40	900 3,11	100 11,11
FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	48 0,07	129 0,45	(81) -63,00
FRAIS DE DEPLACEMENTS	849 1,19	35 0,12	814 N/S
RESTAURANTS	1 766 2,47	1 669 5,77	97 5,83
PEAGE ET PARKING	7 898 11,04	3 757 12,98	4 142 110,24
FRAIS TELECOM	274 0,38	681 2,35	(407) -59,80
INTERNET	457 0,64		457
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	274 0,38	373 1,29	(98) -26,41
Impôts, taxes & versements assimilés	2 236 3,13	1 792 6,19	444 24,76
PARTICIPATION FPC	97 0,14		97
TAXE PROFESSIONNELLE	584 0,82	578 2,00	6 1,04
DROIT D'ENREGISTREMENT	299 0,42		299
URSSAF CSG DEDUCTIBLE	800 1,12	774 2,67	26 3,36
CSG NON DEDUCTIBLE	456 0,64	440 1,52	16 3,64
Salaires et traitements	8 000 11,18	11 000 38,01	(3 000) -27,27
REMUNERATION DU GERANT	8 000 11,18	11 000 38,01	(3 000) -27,27
Charges sociales	4 408 6,16	4 582 15,83	(174) -3,80
RSI	3 982 5,57	4 163 14,38	(181) -4,35
RETRAITE	426 0,60	419 1,45	7 1,67
Charges d'exploitation dotation aux amortissements	3 988 5,57	4 846 16,75	(859) -17,72
Dotations aux amort. / immo. c	3 988 5,57	4 846 16,75	(859) -17,72
Autres charges	60 0,08		60
CHARGES DE GESTION COURANTE	60 0,08		60
Résultat d'exploitation	21 925 30,65	(10 798) -37,31	32 723 303,06
Total des charges exceptionnelles	80 0,11	101 0,35	(21) -20,79
PENALITES ET MAJORATIONS	80 0,11	101 0,35	(21) -20,79
Impôts sur les bénéfices	1 799 2,51		1 799
impot sur les societes	1 799 2,51		1 799
Résultat de l'exercice	20 046 28,02	(10 899) -37,66	30 945 283,93

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2017 31/12/2017	12 mois	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		71 541	100,00	28 942	100,00	42 600	147,19
Marge commerciale							
Production vendue Services		71 541	100,00	28 942	100,00	42 600	147,19
PRESTATIONS DE SERVICES		71 541	100,00	28 942	100,00	42 600	147,19
Production de l'exercice		71 541	100,00	28 942	100,00	42 600	147,19
Marge brute de production		71 541	100,00	28 942	100,00	42 600	147,19
Production de l'exercice + Marge commerciale		71 541	100,00	28 942	100,00	42 600	147,19
Achats non stockés matières et fournitures		11 827	16,53	6 251	21,60	5 575	89,18
CARBURANT		11 658	16,30	5 842	20,19	5 816	99,55
ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT		168	0,24	409	1,41	(241)	-58,85
Autres charges externes		19 098	26,70	11 268	38,93	7 831	69,50
LOCATIONS IMMOBILIERES		789	1,10			789	
LOCATIONS MOBILIERES				406	1,40	(406)	-100,00
MAINTENANCE		108	0,15			108	
ENTRETIEN REPARATION MATERIEL		3 590	5,02	1 145	3,96	2 446	213,60
ASSURANCE		1 938	2,71	2 173	7,51	(235)	-10,81
FRAIS COLLOQUES ET SEMINAIRES		106	0,15			106	
HONORAIRES		1 000	1,40	900	3,11	100	11,11
FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX		48	0,07	129	0,45	(81)	-63,00
FRAIS DE DEPLACEMENTS		849	1,19	35	0,12	814	N/S
RESTAURANTS		1 766	2,47	1 669	5,77	97	5,83
PEAGE ET PARKING		7 898	11,04	3 757	12,98	4 142	110,24
FRAIS TELECOM		274	0,38	681	2,35	(407)	-59,80
INTERNET		457	0,64			457	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE		274	0,38	373	1,29	(98)	-26,41
Valeur ajoutée produite		40 616	56,77	11 423	39,47	29 194	255,57
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunératio		97	0,14			97	
PARTICIPATION FPC		97	0,14			97	
Impôts, taxes & versements assimilés autres		2 139	2,99	1 792	6,19	347	19,35
TAXE PROFESSIONNELLE		584	0,82	578	2,00	6	1,04
DROIT D'ENREGISTREMENT		299	0,42			299	
URSSAF CSG DEDUCTIBLE		800	1,12	774	2,67	26	3,36
CSG NON DEDUCTIBLE		456	0,64	440	1,52	16	3,64
Salaires et traitements		8 000	11,18	11 000	38,01	(3 000)	-27,27
REMUNERATION DU GERANT		8 000	11,18	11 000	38,01	(3 000)	-27,27
Charges sociales		4 408	6,16	4 582	15,83	(174)	-3,80
RSI		3 982	5,57	4 163	14,38	(181)	-4,35
RETRAITE		426	0,60	419	1,45	7	1,67
Excédent brut d'exploitation		25 973	36,30	(5 951)	-20,56	31 924	536,43
Dotations aux amortissements et provisions		3 988	5,57	4 846	16,75	(859)	-17,72
Dotations aux amort. / immo. c		3 988	5,57	4 846	16,75	(859)	-17,72

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2017 12 31/12/2017 mois		01/01/2016 12 31/12/2016 mois		Variations %	
Autres charges de gestion courante	60	0,08			60	
CHARGES DE GESTION COURANTE	60	0,08			60	
Résultat d'exploitation	21 925	30,65	(10 798)	-37,31	32 723	303,06
Résultat courant avant impôts	21 925	30,65	(10 798)	-37,31	32 723	303,06
Charges exceptionnelles	80	0,11	101	0,35	(21)	-20,79
PENALITES ET MAJORATIONS	80	0,11	101	0,35	(21)	-20,79
Résultat exceptionnel	(80)	-0,11	(101)	-0,35	21	20,79
Impôts sur les bénéfices	1 799	2,51			1 799	
impot sur les societes	1 799	2,51			1 799	
Résultat de l'exercice	20 046	28,02	(10 899)	-37,66	30 945	283,93

Etats financiers au 31/12/2017

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe				☐	Si PME innovante			☐
				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)				☐
				Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				☐
				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD				☐
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :								

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SDI DES ENTREPRISES LYON 8EME BP 3146 165, RUE GARIBALDI 69401 LYON CEDEX 03			Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
A IDENTIFICATION	S.A.R.L. A2B TRANSPORT 45 RUE JOANNES VALLET				
	69200 VENISSIEUX				
	652	313726	49415559100022		
	Insp. IFU	N° dossier	N° Siret		
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				B ACTIVITE	
				Activités exercées (souligner l'activité principale) : TRANSPORT DE MARCHANDISES Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %		Bénéfice imposable au taux de 28 %		Bénéfice imposable au taux de 15 %	11 994	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)					
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 %		Plus-values exonérées art.238 quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2								
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		☐	Jeunes entreprises innovantes		☐	Zones franches urbaines		☐
Entreprises nouvelles art.44 septies		☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies		☐	Autres dispositifs		☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐								

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement		
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.		
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066		

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐		
Nom, adresse, téléphone, télécopie :		
- Professionnel de l'expertise comptable :	Monsieur RHARBAOUI ABDERHAMAN	199 AVENUE FRANCIS DE PRESSENSE 69200 VENISSIEUX
I		04 78 76 69 18
- Conseil :		
- CGA :		
- N° d'agrément du CGA		

A VENISSIEUX....., le 15052018.....
Signature et qualité du déclarant
M ABBASSI LASSAD GERANT

S.A.R.L. A2B TRANSPORT
31122017

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2018)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **S.A.R.L. A2B TRANSPORT**
et Date de clôture de l'exercice **31122017**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017 , montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employ eur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i> du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
S.A.R.L. A2B TRANSPORT	49415559100022	4941B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
45 RUE JOANNES VALLET		
69200 VENISSIEUX		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	22 381
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	10 387
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	11 994
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	11 994
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	11 994

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. A2B TRANSPORT		45 RUE JOANNES VALLET		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		69200 VENISSIEUX					
Numéro SIRET *		4 9 4 1 5 5 5 9 1 0 0 0 2 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122017		31122016	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	17 233	030	9 464	7 770	4 557
	Immobilisations financières* (1)	040	1 123	042		1 123	1 034
	Total I (5)	044	18 356	048	9 464	8 893	5 591
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	13 776	070	13 776	14 449	
		072	200	074	200	305	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	31 467	086	31 467	12 913	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	45 443	098	45 443	27 667	
	Total général (I + II)	110	63 799	112	9 464	54 335	33 258
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	8 000			
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	1 435	1 435			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	16 154	27 053			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	20 046	(10 899)			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	45 636	25 589				
Provisions pour risques et charges	154						
DETRES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 917	2 322			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 168)	172	6 783	5 347			
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	8 700	7 669				
Total général (I + II + III)	180	54 335	33 258				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 123	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.A.R.L. A2B TRANSPORT		Néant ☐		
A - RESULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122017	Exercice N-1 clos le 31122016	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214		
			217	218	71 541	28 942
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	71 541 28 942	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	30 925 17 519	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	584	244	2 236 1 792	
	Rémunérations du personnel *			250	8 000 11 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	4 408 4 582	
	Dotations aux amortissements *			254	3 988 4 846	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	260	262	60	
Total des charges d'exploitation (II)				264	49 616 39 739	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	21 925 (10 798)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	80 101	
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 799	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	20 046 (10 899)	
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	20 046 314	
Régime des Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 799	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	536	
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Deductions	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986		987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		991		
	Divers* ZFA (44 quater-decies)	345		346		
	Investissements outre-mer	344		346		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	22 381 354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * 10.387 dont imputés sur le résultat :			360	10 387	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	11 994 372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A2B TRANSPORT										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460	18 783	462	7 200	464	8 750	466	17 233												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	1 034	482	89	484		486	1 123												
TOTAL		490	19 817	492	7 289	494	8 750	496	18 356												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550	14 226	552	3 988	554	8 750	556	9 464												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	14 226	572	3 988	574	8 750	576	9 464												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		CESSION SPRINTER																			
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
	⑤	⑥	⑦	⑧																	
1	8 000	8 000																			
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	8 000	580	8 000	582		584		586		581		587		589						
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583		594		595										
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591											
TOTAL					596		585		597		599										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A2B TRANSPORTNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	10 387
Déficits imputés	983	10 387
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice

129	
-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)800 ☒**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	4 408
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 308
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 523
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. A2B TRANSPORT			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017			Durée en nombre de mois 12	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	71 541		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
TOTAL 1	106	71 541		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 2	144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121			
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	30 136		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	60		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150			
TOTAL 3	152	30 196		
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	41 345	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022			
Effectifs au sens de la CVAE	023			
Période de référence	024	160		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs				
Effectifs moyens du personnel *	376			
dont apprentis	657			
dont handicapés	651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

S.A.R.L. A2B TRANSPORT

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros**

Siège social :

45 rue joannes VALLET

69200 VENISSIEUX

RCS Lyon 494 155 591 00022 APE/NAF : 4941B

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 15 juin 2018

L'an deux mil dix-huit,
Et le quinze juin à dix-sept heures,

Les associés de la S A R L A2B TRANSPORT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros divisé en 100 parts sociales de 80 euros chacune, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation de la Gérance

Sont présents ou représentés

- M ABBASSI Lassad cinquante et une parts	51 parts
- Mme ABBASSI Fatima quarante neuf parts	49 parts

	100 parts

Total des parts présentes ou représentées 100 parts
sur les 100 parts composant le capital social

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

M Lassad ABBASSI préside la séance en qualité de Gérant de la société

Le président dépose sur le bureau

- une copie de la lettre de convocation des associés,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223 du C com ,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées

Il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant .

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la société, et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et approbation desdits comptes,
- Quitus à la Gérance,
- Affectation des résultats,
- le rapport spécial sur les conventions visées par la Loi,
- Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance, et ouvre la discussion.

Après différentes observations formulées par les associés et plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 20 046 euros

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos au 31 décembre 2017 faisant apparaître un bénéfice de 20 046 euros, nous vous proposons de l'affecter de la façon suivante

- réserves facultatives 20 046 Euros

En conséquence, les comptes de réserves évoluent comme suit

	Avant affectation	Affectation résultat de l'ex	Après affectation
Report a nouveau	0	0	0
Reserve légale	1 435		1 435
Réserve facultative	16 154	20 046	36 200
Dividendes	0		0
Total	17 589	20 046	37 635

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

	<u>Dividendes nets</u>
- 2016	Néant
- 2015	Néant
- 2014	Néant

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223 du C. com., et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.

Chacune desdites conventions, soumise à un vote distincts auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, conformément la loi, a été approuvé à l'unanimité des autres associés.

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et tous les associés présents ou par leurs mandataires.

Fait à VENISSIEUX,
Le 15 juin 2018

ABBASSI Lassad



ABBASSI Fatima



S.A.R.L. A2B TRANSPORT

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros**

Siège social :

45 rue joannes VALLET

69200 VENISSIEUX

RCS Lyon 494 155 591 00022 APE/NAF : 4941B

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE POUR L'A GO
DU 15 Juin 2018**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à la Loi, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui en Assemblée Générale à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Les principaux chiffres de l'exercice se traduisent comme suit comparativement à l'exercice précédent

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation	71541	28942
charges d'exploitation	49616	39739
résultat d'exploitation	21925	-10798
résultat financier	0	0
résultat exceptionnel	80	101
Impôts sur les bénéfices	1799	0
Résultat net comptable	20046	-10899

PROGRES OU DIFFICULTES RENCONTRES AU COURS DE L'EXERCICE

L'activité dégagée sur l'exercice écoulé est nettement supérieure par rapport à l'exercice précédent

INVESTISSEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE L'EXERCICE

- Néant

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu au cours de l'exercice

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a entrepris aucune opération particulière en matière de recherche ou de développement

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos au 31 décembre 2017 faisant apparaître un bénéfice de 20 046 euros, nous vous proposons de l'affecter de la façon suivante

- réserves facultatives 20 046 Euros

En conséquence, les comptes de réserves évoluent comme suit

	Avant affectation	Affectation résultat de l'ex	Après affectation
Report à nouveau	0	0	0
Réserve légale	1 435		1 435
Réserve facultative	16 154	20 046	36 200
Dividendes	0		0
Total	17 589	20 046	37 635

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C G I , nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents

Dividendes nets

- 2016 Néant
- 2015 Néant
- 2014 Néant

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons développer notre clientèle et ainsi améliorer notre niveau d'activité pour les exercices à venir.

* * *

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice écoulé.

VENISSIEUX, le 13 Avril 2018

Le Gérant,
L.ABBASSI



S.A.R.L. A2B TRANSPORT

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 Euros**

Siège social :

45 rue joannes VALLET

69200 VENISSIEUX

RCS Lyon 494 155 591 00022 APE/NAF : 4941B

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS
VISEES PAR L'ARTICLE L. 223-19 C. Com.**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Chers associés,

En application la Loi, la Gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un gérant ou un associé ou d'autres Sociétés dans lesquelles La Gérance exerce une fonction de direction ou d'administration.

Nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées à cet article, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé :

Nous vous signalons qu'il a été versé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 à Monsieur Lassaad ABBASSI une somme de 11 000 euros nette correspondant à la rémunération de ses fonctions de gérant.

Monsieur Lassad ABBASSI percevra une rémunération nette annuelle de 40 000 euros pour l'exercice comptable 2018.

VENISSIEUX, le 13 Avril 2018

Le Gérant,
L.ABBASSI

